

LE RÔLE DES FEMMES DANS LES STRATÉGIES
DE PRODUCTION AGRICOLE EN ÉCONOMIE DE
PLANTATION, LE CAS DU PLATEAU DE DAYES
AU SUD-OUEST DU TOGO

André QUESNEL
Patrice VIMARD

INTRODUCTION

L'émergence de l'unité domestique comme entité organisatrice de la production est un des traits fondamentaux communs à toutes les formes de l'économie de plantation en Afrique. Elle s'effectue, avec l'introduction et le développement des cultures de rente, autour de la problématique de la maîtrise de la main-d'oeuvre tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de cette unité familiale (CHAUVEAU - 1979 ; DOZON - 1977 ; QUESNEL et VIMARD - 1984 ; WEBER - 1977).

A l'intérieur de l'unité familiale, elle concerne les dépendants immédiats du chef du groupe domestique, puisque celui-ci est peu à peu conduit à utiliser à son seul profit la main-d'oeuvre familiale dont il peut disposer, avec pour conséquence une transformation des rapports de production entre le mari et son (ses) épouse(s), et globalement entre les hommes et les femmes de la communauté lignagère et villageoise. A l'extérieur cette maîtrise s'étend à une main-d'oeuvre allochtone déplacée des régions de savanes vers les zones de forêts propices aux cultures de rente ; l'appel à une main-d'oeuvre allochtone conduit à une nouvelle attribution de l'espace de production et au développement de nouvelles stratégies de la part des différents groupes sociaux dans l'espace considéré.

Il s'opère donc lors du développement de l'économie de plantation une re-définition des rôles dans les unités familiales ; en particulier, les femmes se voient assignées de nouvelles places dans la production et la reproduction. Cependant si le groupe domestique apparaît dans les deux communautés comme l'entité principale de l'organisation de la pro-

duction à Dayes, une distinction entre les procès de production et de reproduction des différents groupes domestiques se réalise, d'abord selon la position occupée par le chef du groupe domestique dans l'économie de plantation (propriétaire ou métayer) et ensuite selon son origine (autochtone ou allochtone). Cette distinction renvoie à l'histoire de l'économie de plantation, or, c'est par rapport à cette histoire que se définissent les stratégies actuelles des différents groupes domestiques, et du coup la place et les stratégies des femmes dans la production vivrière, aussi retiendrons-nous cette distinction dans l'analyse que nous menons ici à partir de l'exemple du plateau de Dayes, région caféière au sud-ouest du Togo.

1. L'INTRODUCTION DES CULTURES DE RENTE : UNE ORGANISATION DE LA PRODUCTION DIFFERENTE DANS LA COMMUNAUTE AUTOCHTONE (1)

1.1. L'organisation de la production autour du groupe domestique

Avant l'introduction des cultures arbustives sur le plateau de Dayes, la production des cultures vivrières était organisée à deux niveaux : celui du lignage, et celui du village ; à chacun de ceux-ci correspondait la formation de groupes de travail.

L'existence de ces groupes d'entraide, assurait la cohésion sociale, à l'intérieur du lignage et à l'intérieur du village, ainsi que le maintien du pouvoir et du contrôle des aînés sur la production et la consommation des groupes domestiques, alors simples cellules de reproduction démographique.

Ces groupes d'entraide permettaient, par une distribution efficace de la force de travail de l'ensemble du lignage et du village, de pallier l'insuffisance de cette force de travail à l'intérieur du groupe domestique et d'asseoir la division sociale et sexuelle du travail de l'ensemble de la production agricole.

La nature des produits vivriers, leur calendrier agricole et le procès de travail leur correspondant, circonscrivaient cette division sociale et sexuelle du travail. Ainsi, tous les travaux de déboisement, du fait qu'ils représentaient le choix d'une terre et son assignation

(1) La population autochtone est composée des populations ahlon et ewe.

à une famille, étaient assurés par les aînés ; c'est au cours de la préparation des sols qu'ils manifestaient leur savoir technique, et par là leur domination sur les cadets et les femmes.

L'introduction des cultures arbustives a amené différentes transformations, non pas tant du procès de travail propre à chaque culture, que de l'organisation globale de la production villageoise et lignagère.

La création d'une plantation ayant pour seul point de départ l'initiative individuelle du chef du groupe domestique, ou de l'aîné de la famille (1), ne fait intervenir que la seule force de travail du groupe domestique, ou de la famille, sans appel aux autres membres du lignage, ni aux autres membres d'autres familles, avec lesquels les groupes d'entraide étaient généralement constitués.

L'extension des plantations entraîne rapidement une insuffisance de la main-d'oeuvre au niveau du groupe domestique et du lignage d'autant que le calendrier agricole des cultures vivrières chevauche le calendrier des cultures caféière et cacaoyère et surtout que des éléments extérieurs à la production mais induits par l'économie de plantation - la scolarisation et les activités urbaines principalement - favorisent l'érosion de cette main-d'oeuvre. Aussi toute transformation dans l'organisation agricole vise-t-elle à éviter les goulots d'étranglement à ces niveaux ; émanant le plus souvent du groupe domestique elle signifie chaque fois la prépondérance croissante du groupe domestique sur le lignage dans la production (2). Cependant c'est l'appel à une main-

(1) Initiative qui répond à une imposition de caractère individuel de la part du colonisateur lors de la mise en place de l'économie de plantation ou à des besoins personnels en numéraire des individus. Les terres complantées sont prises à l'ensemble foncier lignager ou villageois.

(2) Des transformations de techniques agricoles peuvent intervenir dans le but de diminuer les charges de travail qui pèsent sur le groupe domestique, réduit le plus souvent à la cellule nucléaire. Ces changements ne vont pas dans le sens de progrès techniques au niveau des cultures, malgré la mise en exploitation de terres de savane moins fertiles, mais dans celui d'une organisation entièrement centrée sur la disponibilité en force de travail (Exemple : le riz pluvial est abandonné au profit du maïs pour une meilleure adéquation de calendrier de ce dernier à celui du café, mais aussi et surtout, à la nécessaire participation de la femme à la cueillette du café ; la culture du riz pluvial, entièrement sous son contrôle, ne peut plus alors être assurée).

d'oeuvre étrangère au lignage et à la communauté villageoise, pour la mise en valeur des plantations, et rémunérée à travers des contrats de métayage individuels, qui exprime directement la transformation de la nature de l'ensemble de la force de travail et plus particulièrement le glissement qui s'est opéré du lignage au groupe domestique quant au contrôle, à l'exploitation et à la reproduction de cette force de travail.

1.2. La participation de la femme autochtone à la production des cultures de rente et des cultures vivrières

Ce transfert amène la transformation du rapport de production qui existe entre l'homme et la femme au sein du groupe domestique : l'homme en ayant soustrait la femme à la domination du lignage, a détourné celle-ci de ses activités anciennes de production vivrière, pour la placer sur ses propres plantations (1). Il se trouve alors dans l'obligation de rémunérer en partie l'extorsion de travail faite à sa femme, et plus globalement dans l'obligation d'assurer les charges sociales qui pèsent sur le groupe domestique, en particulier celles qui correspondent à l'éducation scolaire des enfants.

Du fait que cette dépendance et ces obligations réciproques s'établissent *directement* entre l'homme et la femme, elles mettent en doute la stabilité de la production vivrière et plus globalement la stabilité du groupe domestique dès que surgissent les difficultés économiques avec le dépérissement de l'économie de plantation (vieillissement des plants, baisse des cours, etc...).

On notera en particulier au tableau 1, que 12 % des femmes ne participent pas à la production des cultures commerciales ; le fait que 40 % des femmes soient rétribuées avec des pagnes et surtout que 21 % reçoivent directement des espèces à la fin de la campagne du café, exprime de la part de l'homme, moins le contrôle de la force de travail de son groupe domestique que la rémunération du travail fourni par la femme dans les plantations.

Les femmes des planteurs autochtones se situent de plus en plus en position de travailleur libre ou indépendant par rapport à l'activité

(1) La plantation du fait de la démarche qui accompagne sa création : demande de terres, défrichage, nettoyage... est mise en valeur par les hommes et la vente du produit leur revient. La femme se trouve donc employée essentiellement pour le nettoyage et la récolte.

économique du mari : si une grande majorité (80 %) aide leur mari à la production vivrière (tableau 2), il faut retenir que plus de 36 % des femmes exploitent une parcelle vivrière pour leur propre compte, et même si celle-ci leur est prêtée par le mari, on peut penser qu'il y a là une ultime façon de maintenir la force de travail familiale nécessaire à la production des cultures commerciales, comme à la production des biens vivriers qui seront consommés au sein de la famille (tableau 3).

Mais en fait l'autosuffisance alimentaire n'est assurée au sein des groupes domestiques autochtones que lorsqu'ils résident dans les fermes, sur les plantations, c'est-à-dire quand l'ensemble du groupe domestique participe à la production des cultures de rente comme des cultures vivrières. Sinon on constate que 22 % des planteurs ewe et 53 % des planteurs ahlon, qui résident au village, présentent un déficit de la production vivrière, déficit qui correspond à un désistement plus ou moins important des femmes, de la sphère de production agricole, et vivrière plus particulièrement. Quand elle n'exploite pas pour elle-même une parcelle de cultures vivrière, qu'elle destine à la revente le plus souvent, ou quand elle ne travaille pas dans la plantation de son mari, la femme du planteur autochtone s'oriente de plus en plus vers des activités non agricoles indépendantes. Cette indépendance progressive de l'activité féminine entame la stabilité du groupe domestique comme entité de production, soit directement comme on a pu le noter avec la croissance des ruptures d'unions (1), soit indirectement en ne lui permettant pas d'assurer son indépendance alimentaire. Cette destabilisation est d'autant plus avancée que la population est plus ancienne dans l'histoire de l'économie de plantation, comme on peut le voir avec la population ahlon.

La contradiction de l'organisation de la production chez la population autochtone est profonde : on est en présence d'une population résidente, détentrice du patrimoine foncier, maintenant investi d'une valeur marchande, et dépendante quant à sa subsistance vivrière, de ses propres fournisseurs de force de travail pour l'exploitation de ses plantations.

(1) L'instabilité matrimoniale comprend les séparations définitives, et les absences répétées et longues de la femme de la résidence du mari. Ces ruptures le plus souvent sont attribuées par les femmes elles-mêmes à l'incapacité du mari à assurer l'"écolage" des enfants.

2. LA PARTICIPATION DES FEMMES ET DES GROUPES DOMESTIQUES ALLOCHTONES A LA PRODUCTION VIVRIERE

Les populations immigrées, Kabye essentiellement, loin de leurs lignages d'origine, se trouvent d'emblée placées dans une forme d'organisation de la production elle aussi basée sur le groupe domestique (réduit le plus souvent à la cellule nucléaire). En effet même lorsqu'elles conservent des liens étroits avec leur lignage d'origine, en ce qui concerne plus particulièrement l'accès aux femmes et au terroir de ce dernier, ces populations développent un ensemble de pratiques nouvelles qui répondent aux conditions qui leur sont faites et qui s'articulent peu à peu autour d'une stratégie d'installation à demeure.

Le responsable d'un groupe domestique allochtone, séparé de son lignage d'origine, se trouve en situation d'unique responsable de l'organisation de la production : les contrats de travail passés avec les autochtones sont effectués par lui seul, les plantations sont réalisées à son seul profit, et il bénéficie de manière exclusive de la force de travail que représentent sa femme et ses enfants.

Au contraire des planteurs autochtones, les métayers allochtones ont un contrôle mieux établi de la main-d'oeuvre disponible au sein du groupe domestique du fait qu'elle est totalement requise lors de la création de la plantation, de la parcelle de vivriers (généralement de faible superficie, et prêtée par le propriétaire), et surtout du fait que le groupe domestique présente une ouverture moindre aux éléments extérieurs qui favorise l'évasion de la force de travail (scolarisation, activités urbaines, etc...).

La participation des femmes allochtones aux activités de production de leur mari est totale : 93 % aident leur mari dans les plantations, elles reçoivent en général des pagnes à la fin de la campagne du café (voir tableau 1). Cette forme de rétribution n'est pas une rémunération simple du travail de la femme dans la plantation, mais plutôt la reconnaissance de sa place dans l'ensemble des procès de production mis en oeuvre par le groupe domestique ; la rétribution va dans le sens du renforcement de la cellule domestique, et non pas dans celui de la destabilisation comme chez les autochtones. Elle travaille de manière tout aussi intensive dans la parcelle vivrière de son mari (voir tableaux 2, 3, 4).

La forte proportion des femmes exerçant une activité secondaire ne vient pas contredire cela, au contraire, elle souligne l'existence de nouvelles pratiques de la production mises en oeuvre par l'ensemble du groupe domestique kabye. L'activité de la femme hors de la sphère de la production agricole apparaît dans le prolongement de l'intense activité qu'elle y déploie. En effet la femme du métayer assure la distribution du surplus de vivrier issu de la parcelle exploitée par l'homme et son groupe domestique (voir tableau 5). Il convient de noter que cette activité est assurée en pays Kabye dans une sphère réduite et de faible volume qui participe des sphères traditionnelles d'échanges, hors du marché capitaliste. A Dayes il en va autrement, les femmes de métayers assument une fonction de distribution et de commercialisation des produits vivriers, induite de la transformation des conditions de production dans l'économie de plantation.

Cette fonction des femmes kabye n'a pu se développer qu'avec le désistement relatif des femmes et des enfants des planteurs autochtones tant dans la sphère de production que dans la sphère de distribution des produits vivriers : dans cette population d'une part, la scolarité éloigne les enfants de la sphère de production, et d'autre part la transformation du rapport de production homme/femme indique une participation de la femme plus libre (dans le sens travailleur libre) à la production réalisée par le mari.

3. PRODUCTION VIVRIERE ET REPRODUCTION SOCIALE DES COMMUNAUTES AUTOCHTONES ET ALLOCHTONES

Nous sommes en présence de formes différentes d'organisation domestique de la production vivrière, et du rôle qu'y jouent les femmes. Les métayers ont obtenu la parcelle en prêt de la part du propriétaire de la terre, ils cultivent cette parcelle avec l'ensemble de leur groupe domestique ; leur femme ne cultive pas de parcelle à part, mais elle assure la commercialisation des surplus obtenus. Au contraire, une série de ruptures intervient dans la production vivrière des planteurs propriétaires : ils font largement appel à des manoeuvres pour l'exploitation des parcelles ; le groupe domestique dans son ensemble ne participe pas d'une manière permanente à la production et les femmes, de plus, exploitent une parcelle de manière indépendante.

Le cycle de vie démographique (1) des populations allochtones semble s'ajuster sur celui des populations autochtones, mais en fait c'est une dépendance qui est générée tout au long des stratégies agricoles mises en oeuvre : en effet l'évasion de la force de travail autochtone vers les circuits modernes et étatiques, le désengagement des femmes de la production vivrière familiale, l'approvisionnement en vivrier et surtout le maintien de l'exploitation des plantations ne peuvent être réalisés qu'aux conditions suivantes dans la population allochtone : maintien d'une forte fécondité des femmes ; rétention des enfants dans le groupe domestique ; participation intensive des femmes, sous le contrôle de leur mari, à la production vivrière et caféière. Il en résulte une accentuation de la distinction entre les deux populations, et plus particulièrement de la distinction entre les populations féminines ; ainsi l'accès à l'indépendance économique, à l'éducation scolaire des enfants (2), à la santé (3), à la contraception semble se réduire pour les femmes allochtones à mesure qu'il s'élargit pour les femmes autochtones.

Aussi, bien plus qu'une distinction de stratégies agricoles, c'est une distinction des procès et des formes de la reproduction sociale qui se réalise avec le développement des cultures de rente ; ceux-là s'articulent, pour la population autochtone, sur une intégration aux sphères urbaines et étatiques par la scolarisation, et pour la population allochtone sur une installation à demeure dans les régions de production agricole commerciale (4).

-
- (1) Quand le groupe domestique constitue une unité de production à part entière il convient de considérer son cycle de vie démographique. Ce cycle définit à la fois la main-d'oeuvre disponible et les charges qui pèsent sur le groupe quant à la reproduction sociale de ses membres.
 - (2) Dans la population ewe, on trouve que 89 % de la génération masculine des 6-14 ans sont scolarisés contre 80 % dans la même génération féminine ; alors que pour la population kabyle, ces proportions sont respectivement égales à 50 % et 34 %.
 - (3) On a relevé pour la période récente que 95 % des femmes ewe du village accouchaient dans un dispensaire, contre 64 % des femmes ewe qui résident dans les fermes, et surtout contre 8 % des femmes kabyle résidant dans les fermes.
 - (4) La production agricole commerciale peut se déplacer, du fait de cette stratégie, vers les cultures vivrières dès que les déficits et les crises caféières et cacaoyères l'exigent ou le permettent (ANTHEAUME - 1982).

REFERENCES

- ANTHEAUME, B. (1982). Ne dites pas à mon patron que je vends des produits vivriers il me croit planteur de café. *Economie Rurale* n° 147-148, janv.-mars : 120-122.
- CHAUVEAU, J.P. (1979). Occupation spatiale et histoire économique et sociale du Baulé (Côte d'Ivoire). *In* maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique Tropicale, CNRST-ORSTOM, Paris, Mémoire n° 89 : 45-51.
- DOZON, J.P. (1977). Transformations et reproduction d'une société rurale africaine dans le cadre de l'économie de plantation : le cas des Bété de la région de Cognoa. *In* Essais sur la reproduction des formations sociales dominées. Travaux et Documents de l'ORSTOM n° 64, ORSTOM, Paris : 15-24.
- QUESNEL, A., VIMARD, P. (1984). Dynamique de population en économie de plantation, le plateau de Dayes (sud-ouest Togo). ORSTOM, Paris (à paraître).
- WEBER, J. (1977). Structures agraires et évolution des milieux ruraux. Le cas de la région cacaoyère du centre - sud Cameroun. ORSTOM, *Cah. Sér. Sci. Hum.*, vol. XIV, n° 2 : 113-140.

ANNEXE I

Tableau 1

Rétribution de la femme pour son travail dans la plantation
selon la position du mari

Position	Propriétaire	Métayer
Forme de la rétribution		
Ne travaille pas dans la plantation	12	7
Aide non rétribuée immédiatement	27	10
Aide rétribuée par cadeaux pagnes	40	78
Aide rétribuée par espèces	21	5
Aide rétribuée par aide sur ses champs
Total	100	100
Effectif	(501)	(152)

ANNEXE II

Tableau 2

Mode d'exploitation des parcelles vivrières de l'homme
selon la population et le mode d'acquisition

Population	Mode acquisition parcelles hommes	Autochtones propriétaires		Allochtones métayers	N.P.	Total
		Héritage paternel	Autre forme prêt communauté paternelle	Prêt propriétaire	Autre prêt ami etc ...	
Mode exploitation						
	Seul	13	19	10	---	12,6
	Homme + femme	28	31	35	---	30,4
	Femme + enfants	13	4	24	---	15,9
	Femme + enfants vacance	18	9	8	---	14,8
	Aide manoeuvre	6	7	4	---	5,3
	Aide femme + manoeuvre	21	29	18	---	20,9
	Total	100	100	100	100	100
	Distribution	60,3	9,8	25,7	4,2	100
	Effectif	(589)	(96)	(251)	(41)	(997)

Tableau 3

Mode de détention des parcelles vivrières de la femme
selon la population

Population	Mode de détention parcelles de la femme			TOTAL
	Prêt ou don ligne paternelle femme	Prêt mari	Ne cultive pas de façon indépendante	
Autochtone	3	33	64	100
Allochtone	1	8	91	100

ANNEXE III

Tableau 4

Activités secondaires et indépendantes de la femme selon la situation villageoise et la position dans l'économie de plantation

	ACTIVITES			
	Aucune	Revendeuse*	Autres	Total
EWE-Village	82	13	5	100
EWE-Ferme	89	8	3	100
AHLON-Village	74	21	5	100
KABYE-Ferme	64	33	3	100
Pas de plantation	66	24	10	100
Ensemble	77	19	4	100

* Le terme de revendeuse est lié à une forme de distribution des produits basée sur une structure en cascade, du grossiste (ou producteur) au plus petit détaillant. Cette forme de distribution se rencontre sur l'ensemble de la Côte du Bénin.

Tableau 5

Evaluation du nombre de personnes avec un surplus ou un déficit vivrier selon la situation résidentielle (en pourcentage)

Autochtones-propriétaires			Allochtones métayers
EWE-Village	EWE-Ferme	Ahlon-Village	KABYE-Ferme
-22	+12	-53	+24

On a distingué les individus en auto-subsistance (A), en déficit (D) et en surplus (S). La proportion est égale à : $\frac{S - D}{S + D + A} \times 100$

RÉSUMÉ

S'appuyant sur une étude de cas de deux groupes ethniques différents au Togo, les auteurs font apparaître les transformations sociales issues du développement des cultures de rente. Ce type de culture implique une redéfinition des rôles au sein de la famille, et notamment une nouvelle division sexuelle du travail, ainsi qu'un nouveau mode d'attribution des terres.

La différenciation sociale se modifie également et s'accroît, en fonction du statut du chef de famille et de son origine géographique.

ABSTRACT

On the basis of a case study of two different ethnic groups in Togo, the authors highlight the social changes stemming from the expansion of cash-crops. This type of crops involves some redefinition of roles within the family, in particular a different division of labour between men and women, as well as different modes of land allocation.

Social differentiation is also changing and increasing, depending on the status of the family head and of the family head's area of origin.